



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



agence nationale
de la cohésion
des territoires



PORTRAIT(S) DES TERRITOIRES

AU LANCEMENT DU TEMPS II

Une sélection de cartes et de données pour mieux comprendre la nouvelle génération de Territoires d'industrie

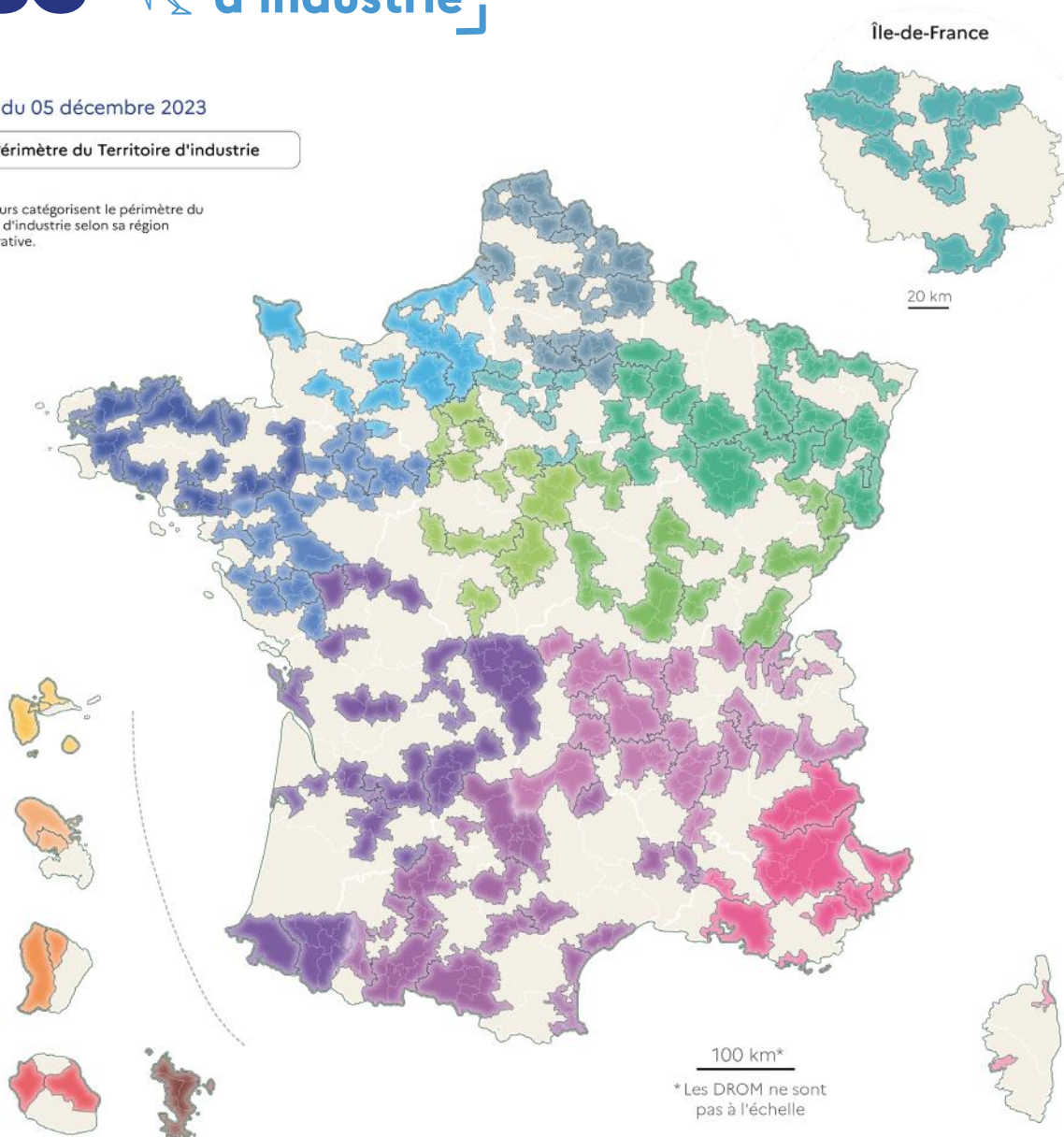
183 Territoires d'industrie



À date du 05 décembre 2023

— Périmètre du Territoire d'industrie

Les couleurs catégorisent le périmètre du Territoire d'industrie selon sa région administrative.



Sources : ANCT, 2023 ; Fond cartographique IGN Admin Express 2023 • Réalisation : Cartographie PADT ANCT 01/2024





Territoires d'industrie, un déploiement massif au service des territoires

Un programme par et pour les territoires

Initié en 2018 et co-porté par la Direction Générale des Entreprises et l'Agence nationale de la cohésion des territoires, Territoires d'industrie a accompagné la réindustrialisation de 149 territoires labellisés.

Au total de 2018 à 2022, le programme Territoires d'industrie a permis d'identifier **1800 actions industrielles**, de soutenir **2400 lauréats*** et **8,2 milliards € d'investissements** industriels permettant la création prévisionnelle de **44700 emplois**.

LE PROGRAMME SE FONDE SUR 4 FACTEURS CLÉS



Une **carte blanche** aux territoires pour construire leurs plans d'actions qui fait du programme une « usine à projets »



Des **binômes élus locaux – industriels** au cœur de l'animation du dispositif, soutenu par un **chef de projet**



Un dispositif copiloté par les Régions et l'État au service du **développement économique des territoires**.



Un programme **interministériel** co-porté par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et le ministère de l'Industrie

Forte de ses succès récents en matière de réindustrialisation et face aux enjeux de souveraineté et de décarbonation, la France affiche des hautes ambitions pour revitaliser son outil productif. C'est en ce sens que le Président de la République a annoncé le 11 mai 2023, le lancement d'un **temps II du programme Territoires d'industrie** jusqu'en 2027.

À l'issue d'une phase de candidature, **183 Territoires d'industrie** ont été labellisés. Tous ont en commun d'avoir un périmètre cohérent, une gouvernance locale entre élus et industriels, et l'existence d'un **plan d'action structuré autour de 4 axes**: innovation; transition écologique; compétences et foncier.

À un moment où l'industrie est plus que jamais considérée comme un sujet de développement territorial, ce document a pour objectif de matérialiser ce que sont ces nouveaux Territoires d'industrie : où sont ces territoires ? quels types d'industriels y participent ? quelles sont leurs principales actions ? S'agit de territoires fragiles ou dynamiques ? Ruraux ou urbains ? Pour répondre à ces questions, de nouvelles cartes ont été réalisées en lien avec l'Observatoire des Territoires, en valorisant notamment les données des dossiers de candidatures des territoires lauréats.

* Dans le cadre de France Relance, fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires





Territoires d'industrie, un déploiement massif au service des territoires

Un périmètre d'action élargi à l'ensemble du territoire

Le lancement du temps II du programme a été l'occasion de mettre à jour les périmètres, avec un format qui permettait à tous les territoires d'y candidater. Toutes les configurations étaient possibles (nouveaux territoires, découpage, fusion), l'objectif étant d'avoir des gouvernances fonctionnelles, favorisant la coopération intercommunale, et à l'échelle des bassins industriels

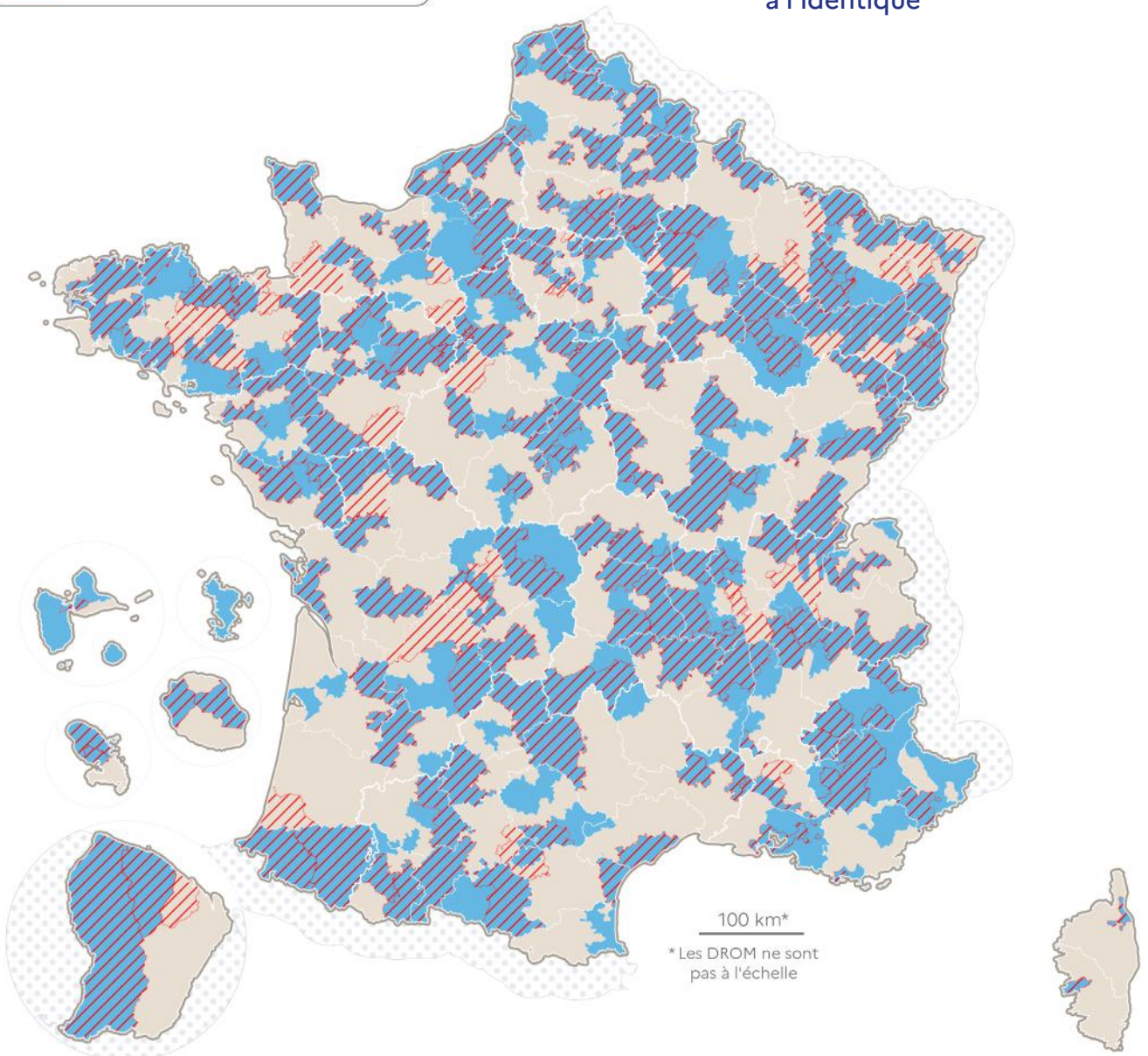
Périmètre du Territoire d'industrie

-  sur la période 2018-2023
-  sur la période 2023-2027

29
nouveaux
périmètres

107
périmètres
reconduits
à l'identique

47
périmètres
reconfigurés

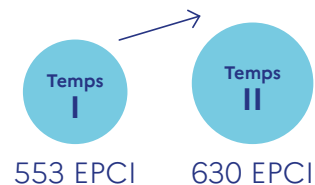


Territoires d'industrie, un déploiement massif au service des territoires

Un déploiement stratégique pour le dynamisme économique



630
intercommunalités
recensées
1255 en France



2 millions
d'emplois salariés
industriels
en TI temps II

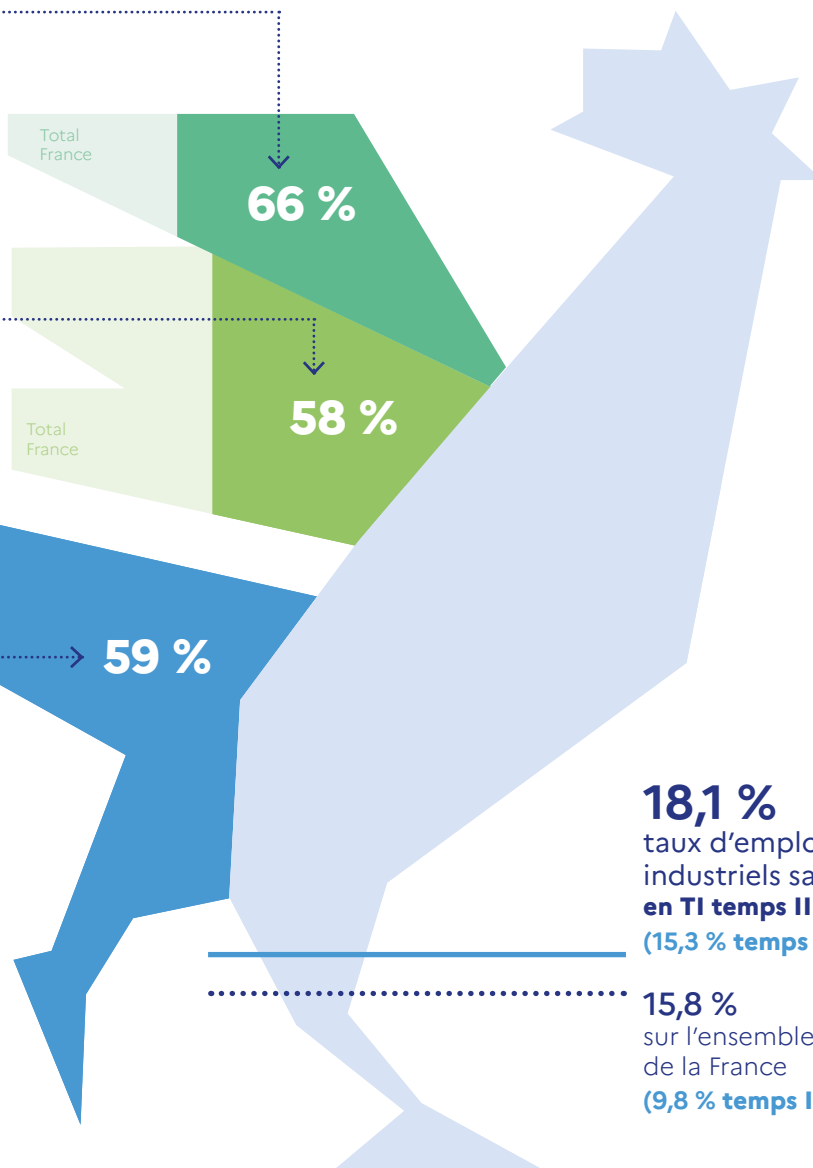
3,1 millions en France
(1,7 million temps I)

11,4 millions
d'emplois salariés
(tous secteurs)
en TI temps II

19,8 millions en France

40,2 millions
habitants
en TI temps II

67,4 millions en France*
(30 millions temps I)



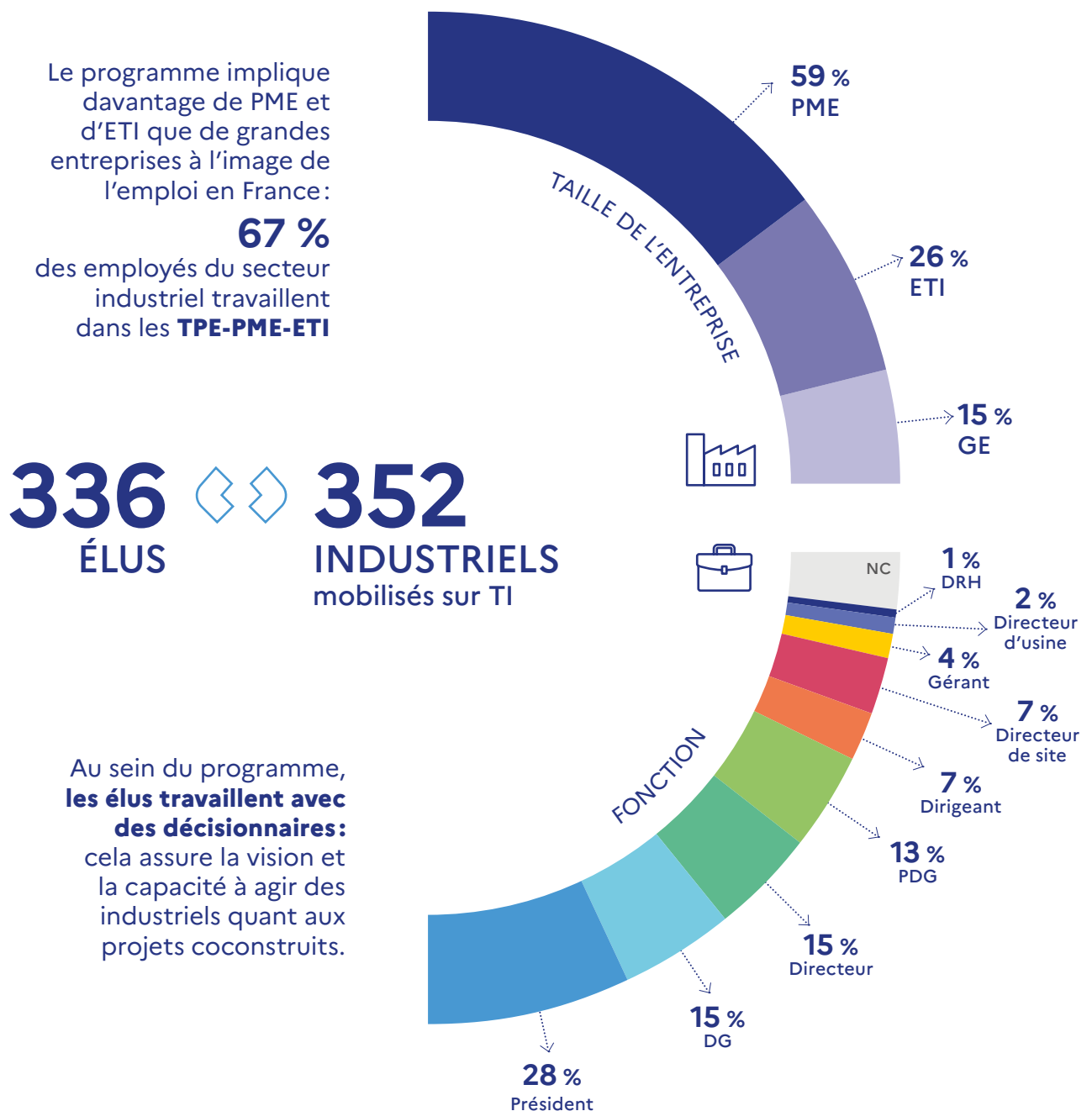


Territoires d'industrie, un pilier de la politique industrielle

Un programme co-piloté par les industriels locaux

La philosophie de Territoires d'industrie est d'être « par les territoires et pour les territoires ». À cette fin, les projets sont coconstruits par un binôme d'élus et d'industriels locaux. La vision économique et la connaissance du maillon industriel complète la compréhension politique afin de proposer des actions concrètes et au plus près des besoins.

Répartition des binômes industriels des Territoires d'industrie par type d'entreprise et de fonction :





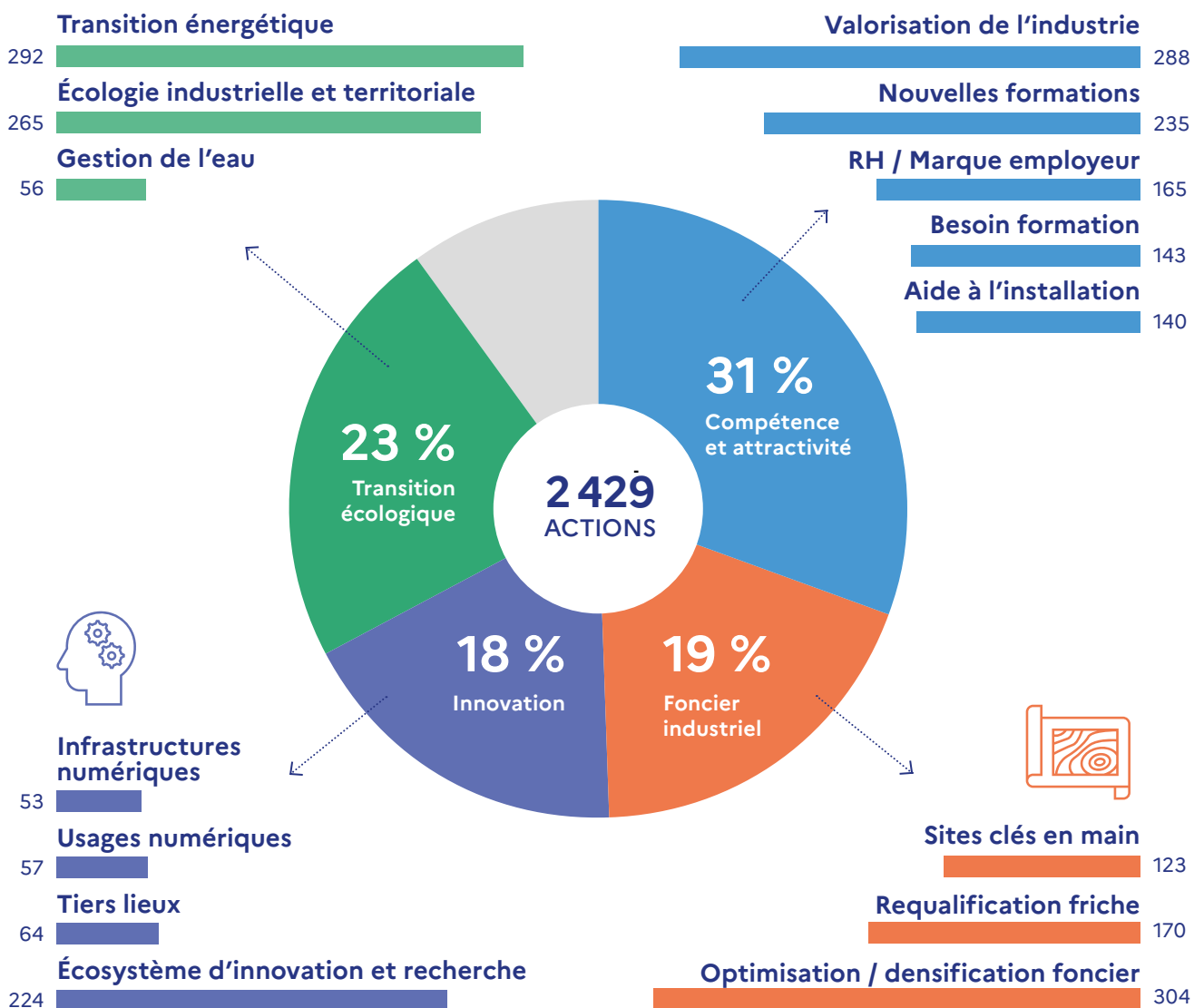
Territoires d'industrie, un pilier de la politique industrielle

Une usine à projets levier de la politique industrielle

Territoires d'industrie donne carte blanche aux territoires labellisés pour proposer un plan d'action évolutif, coconstruit par les élus et industriels. Au lancement du temps II en novembre 2023, les territoires proposaient 2 429 actions pour revitaliser l'industrie localement.

Dans la continuité du temps I, l'axe compétences est le plus représenté dans les nouveaux plans d'actions. Les deux nouvelles priorités formalisées dans le cadre du temps II - à savoir le foncier et la transition écologique - viennent ensuite juste derrière et se retrouvent quasiment systématiquement dans tous les plans d'action.

DES AXES STRATÉGIQUES MAJEURS



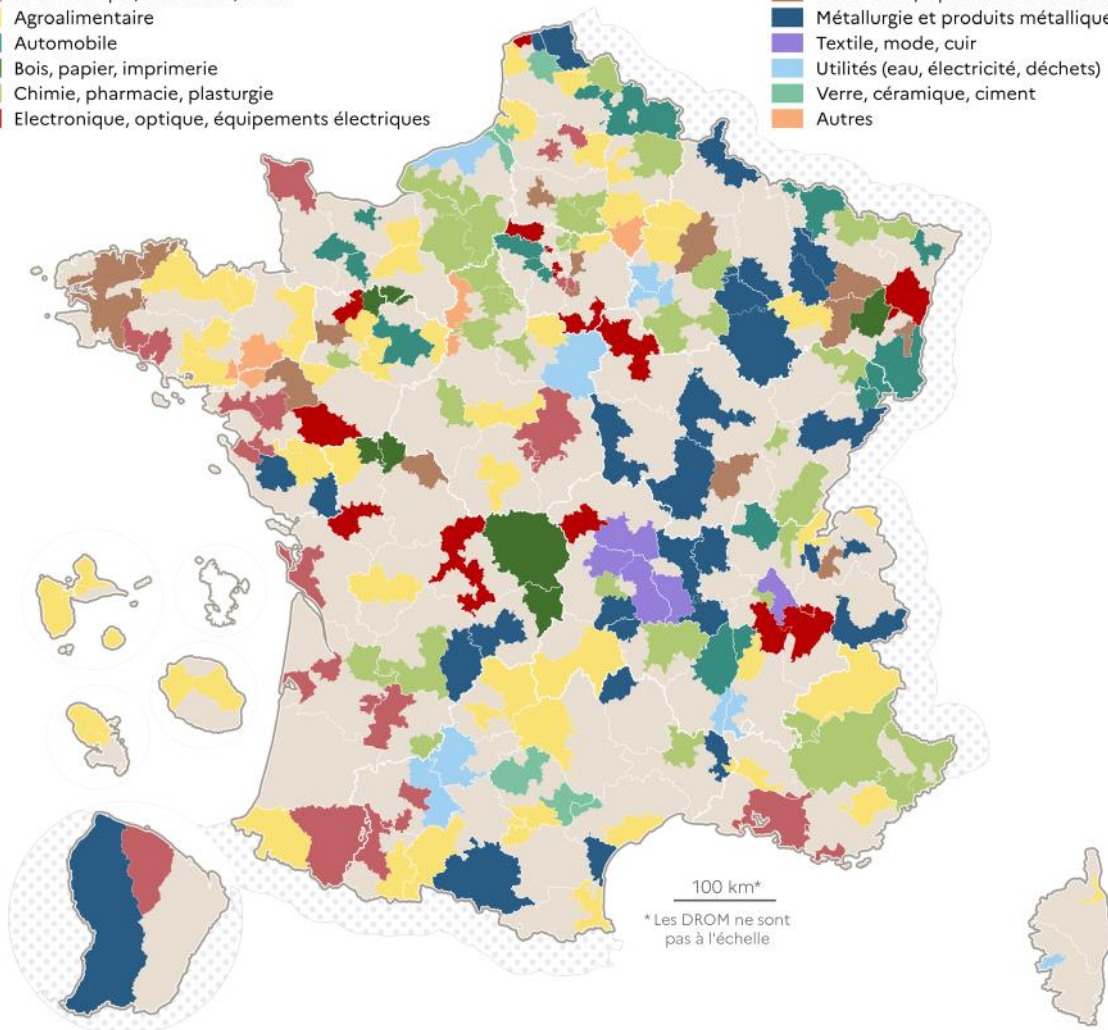


Territoires d'industrie, un pilier de la politique industrielle

Un programme qui mobilise toutes les filières

Principal secteur industriel dans les territoires d'industrie

- Aéronautique, ferroviaire, naval
- Agroalimentaire
- Automobile
- Bois, papier, imprimerie
- Chimie, pharmacie, plasturgie
- Electronique, optique, équipements électriques
- Fabrication/réparation de machines
- Métallurgie et produits métalliques
- Textile, mode, cuir
- Utilités (eau, électricité, déchets)
- Verre, céramique, ciment
- Autres



Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 - Champs : France hors Mayotte - Réalisation : Cartographie ANCT 07/2024

Les Territoires rejoignent le programme déjà forts d'une histoire industrielle et d'un secteur d'activité emblématique. L'enjeu de Territoires d'industrie est tant d'accompagner le développement de ces activités déjà bien implantées, notamment en préparant leur transition écologique et énergétique, que de soutenir le développement de nouveaux secteurs d'avenir. Cette connaissance de l'activité industrielle clef du territoire permet aux territoires labellisés d'organiser localement

leurs filières – plus de 300 projets proposés dans les plans d'action des territoires ont ainsi un lien avec les filières industrielles locales. Cette carte illustre la grande variété des secteurs présents aux quatre coins de la France. Elle montre également que des filières parfois considérées comme étant de niche sont en fait le premier employeur industriel de certains territoires. L'un des principes du programme est justement d'apporter une approche sur mesure, pour s'adapter à tout type de territoire industriel.

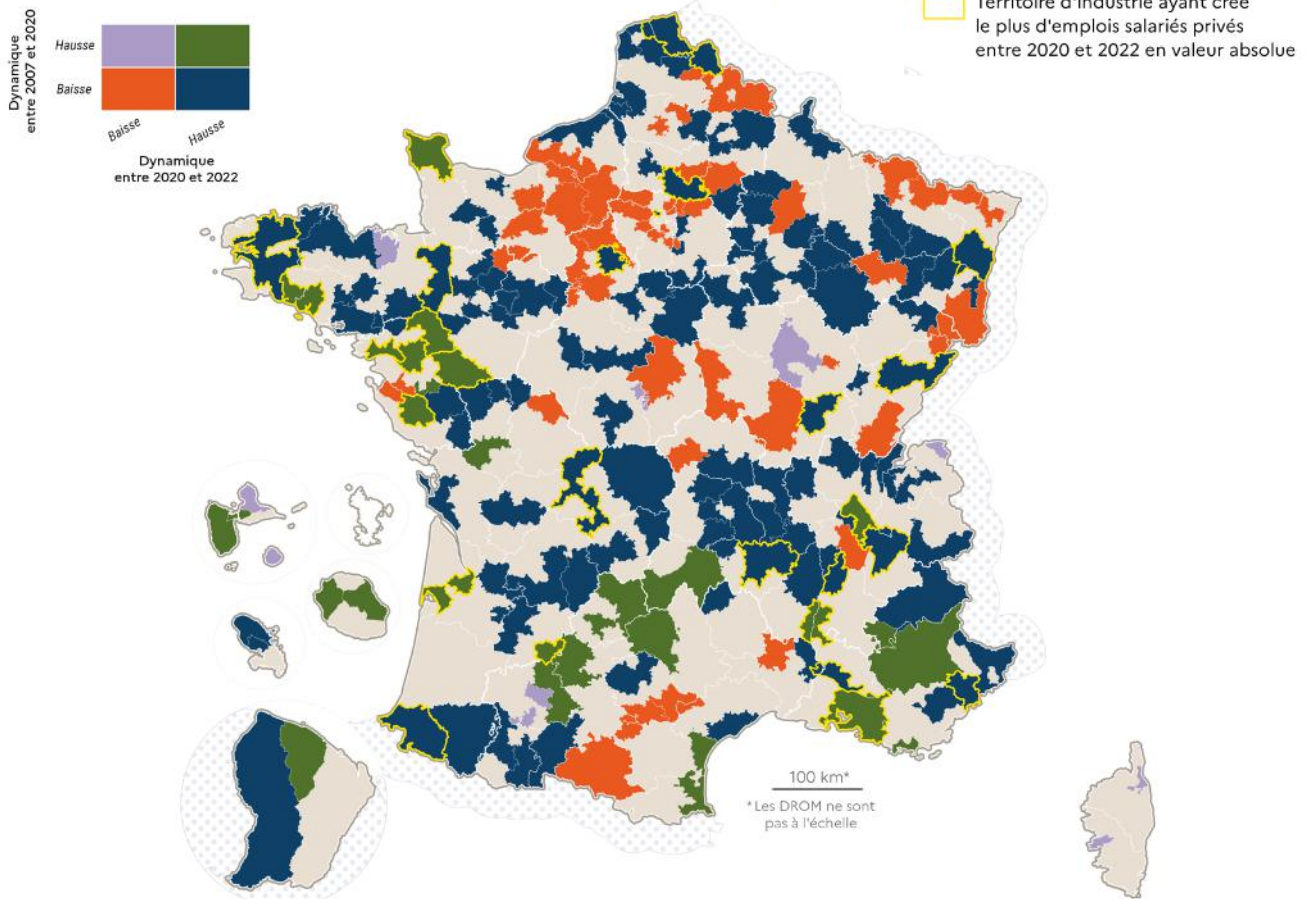




Territoires d'industrie, au service de tous les territoires...

...dynamiques comme fragiles

Évolution de l'emploi salarié privé dans les Territoires d'industrie



Après plusieurs décennies de déclin, la France recrée de l'emploi industriel depuis quelques années. Une tendance globale de reprise qui s'applique toutefois de manière très différente d'un Territoire d'industrie à l'autre, comme l'illustre la carte ci-dessus. Logiquement, on y voit que la trajectoire globale de reprise s'applique à la majorité des territoires (en bleu sur la carte, les territoires qui ont perdu de l'emploi industriel avant 2020 et qui en recréent depuis) – y compris dans des régions ayant historiquement souffert de désindustrialisation.

Au contraire, quelques territoires n'ont toutefois pas pu encore amorcer cette reprise et ont continué à perdre de l'emploi industriel depuis 2020 (en orange sur la carte). Un des enjeux du programme sera de travailler aux conditions leur permettant

d'inverser cette tendance. Ces retournements constituent justement l'objectif des missions « Rebond industriel » déployées dans le cadre du programme depuis 2021.

En regardant désormais les 30 territoires les plus fortement créateurs d'emplois industriels depuis 2020 (en surbrillance en jaune), on retrouve des territoires historiquement dynamiques (Vendée, Loire-Atlantique, Cotentin, Marseille, Bordeaux) mais aussi des cas de rebond dans plus de la moitié des cas, qui ont su inverser la tendance de manière significative (par exemple, nord des Hauts de France, sud Auvergne Rhône Alpes, Limoges, Chartres, Chalon-sur-Saône, Besançon-Morteau). Une façon de montrer que la réindustrialisation est possible et qu'il n'y a pas de fatalisme à avoir en matière de développement industriel.



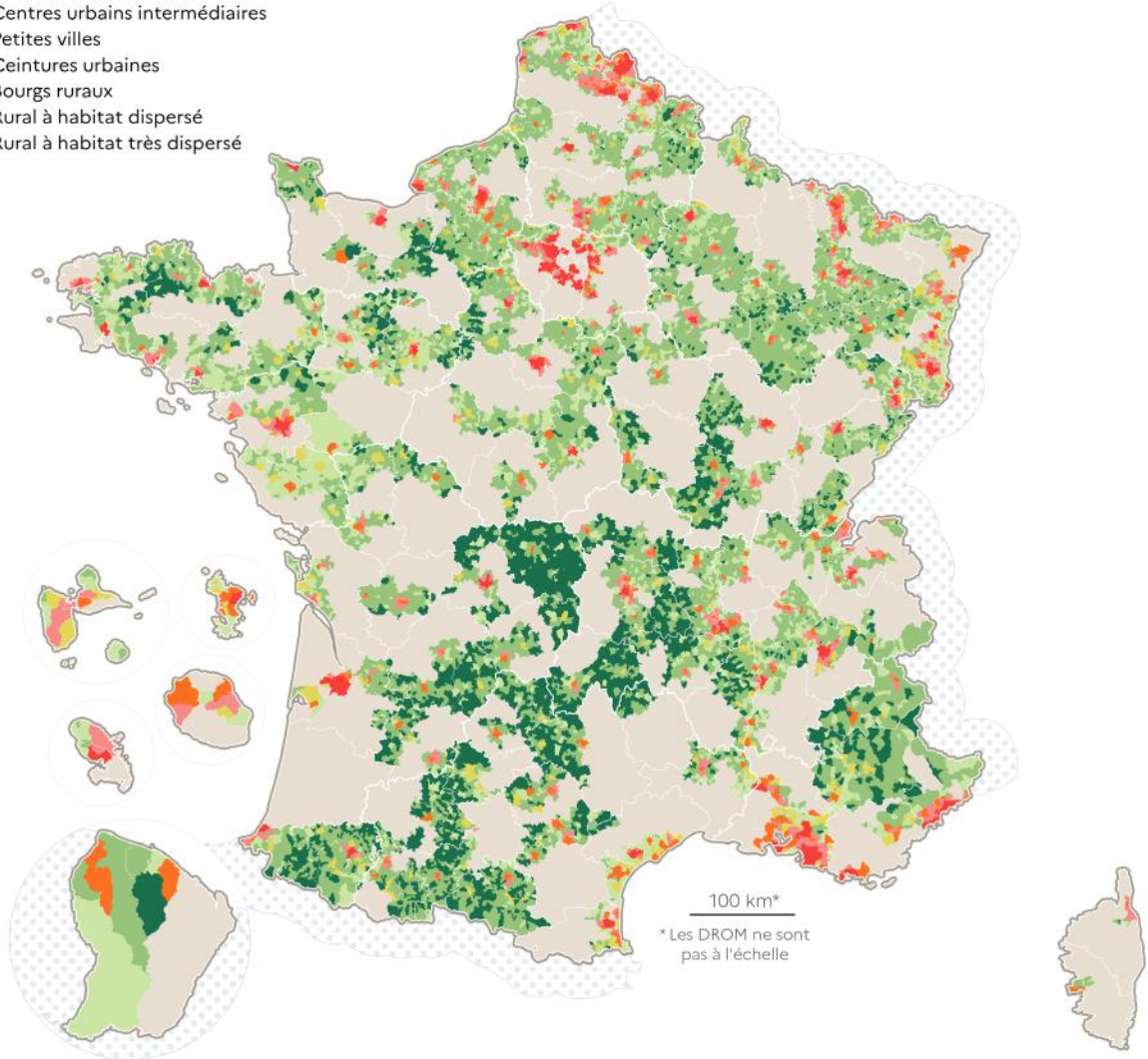


Territoires d'industrie, au service de tous les territoires...

...urbains comme ruraux

Typologie selon la grille communale de densité à 7 niveaux

- Grands centres urbains
- Centres urbains intermédiaires
- Petites villes
- Ceintures urbaines
- Bourgs ruraux
- Rural à habitat dispersé
- Rural à habitat très dispersé



Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 ; Grille communale de densité à 7 niveaux ; INSEE, 2023 • Réalisation : Cartographie ANCT 01/2024

Territoires d'industrie accompagne le développement d'une industrie au service de toutes les typologies de territoires. Le temps II a ainsi permis à tous les types d'intercommunalités de candidater, de la communautés de communes jusqu'à la métropole.

La carte des 183 Territoires illustre cette diversité, puisqu'elle regroupe à la fois des milieux ruraux très dispersés et des grands centres urbains. L'industrie peut être un projet de développement territorial aussi bien à la ville qu'à la campagne.

* Source : [Bilan des investissements internationaux en France 2022 - Business France](#)





Territoires d'industrie, au service de tous les territoires...

...en synergie avec les autres politiques de revitalisation

Territoires d'industrie propose d'intégrer l'industrie à une **vision globale du développement territorial**. C'est donc logiquement que le programme recoupe avec d'autres dispositifs de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, qui travaillent sur ce sujet sous des angles différents : Action cœur de ville, Petites villes de demain, Avenir montagnes ou encore les quartiers prioritaires de la politiques de la ville.

Par exemple, l'industrie est une opportunité de diversification économique pour beaucoup de **territoires de montagne**, qui se caractérisent souvent par des savoir-faire historiques et une identité industrielle forte. On retrouve ainsi souvent dans les zones de massif des projets de développement de nombreuses filières : bois, agroalimentaire, vélo, horlogerie, ameublement, habillement... qui ont souvent connu un très fort déclin mais qui connaissent aujourd'hui de nouveaux projets d'investissement.

Dans les **villes moyennes ou petites** (Action cœur de ville, Petites villes de demain), l'industrie est également parfois très présente et beaucoup de Territoires d'Industrie sont organisés autour de ces centralités (81% des communes Actions cœur de ville en Territoire d'industrie). Leur dynamique industrielle est souvent étroitement liée à leur attractivité globale.

L'industrie est également une opportunité pour beaucoup de **quartiers prioritaires de la ville** (dont certains sont d'ailleurs historiquement liés au développement de l'industrie). C'est une manière de répondre à la fois aux difficultés de recrutement des entreprises et au taux de chômage élevés de ces quartiers, en faisant des métiers de l'industrie une nouvelle perspective d'insertion et de développement. C'est tout le sens du plan d'actions pour la mixité sociale dans l'industrie présenté en novembre 2023 à l'occasion de la Semaine de l'Industrie.



59 %
des communes
en périmètre de massif
sont en Territoires
d'industrie

73 %
des **quartiers**
prioritaires de la
politique de la ville
se trouvent en
Territoires d'industrie

81 %
des communes
Action cœur de villes et

53 %
des communes
Petites villes de demain
se trouvent dans des
Territoires d'industrie

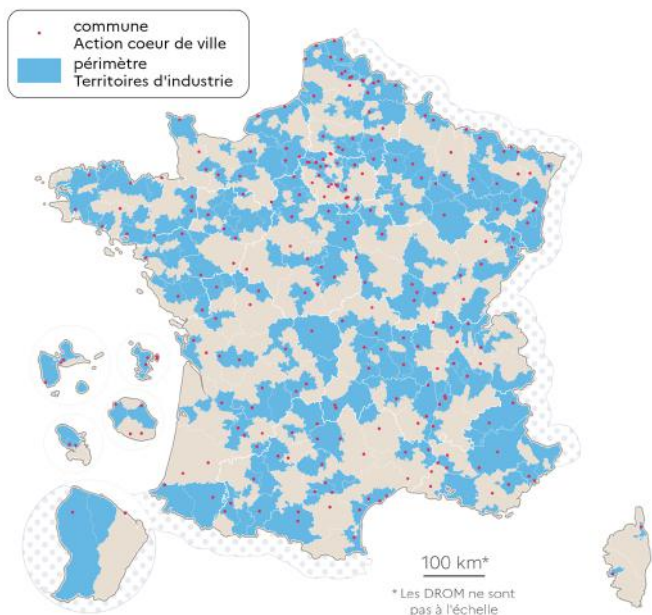
* Source : France industrie

** Source : étude Dell & Institut pour le futur

*** Source : [Bilan des investissements internationaux en France 2022 - Business France](#)

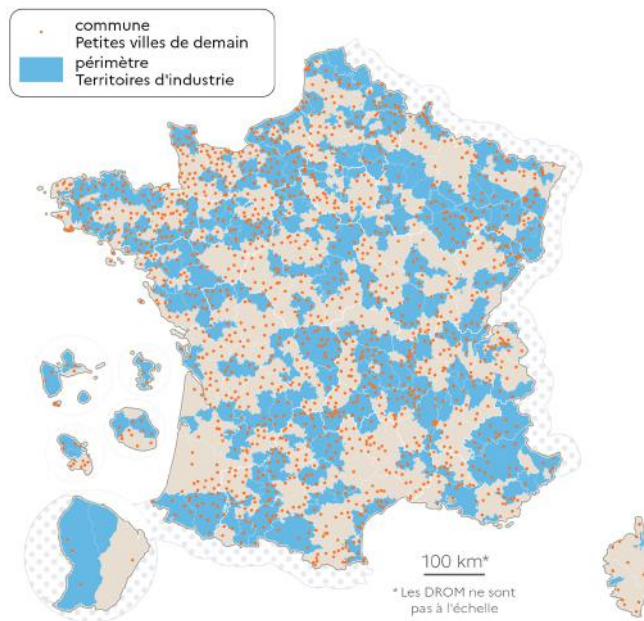


Action cœur de ville



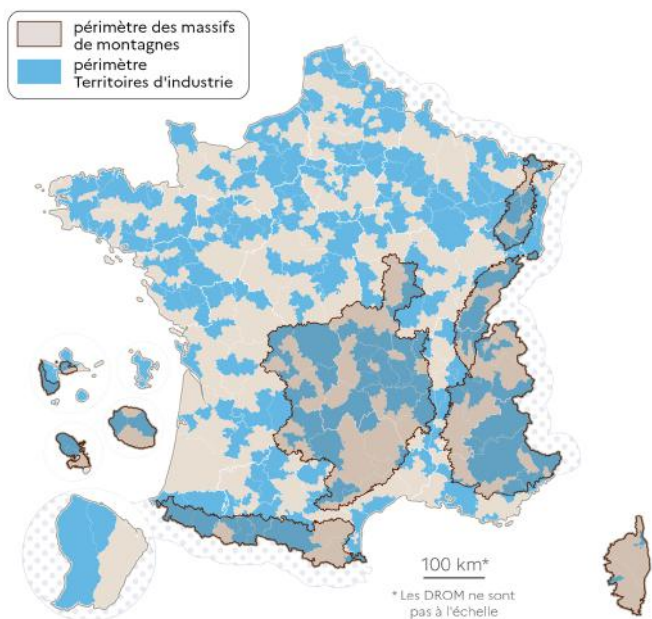
Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 • Réalisation : Cartographie ANCT 01/2024

Petites villes de demain



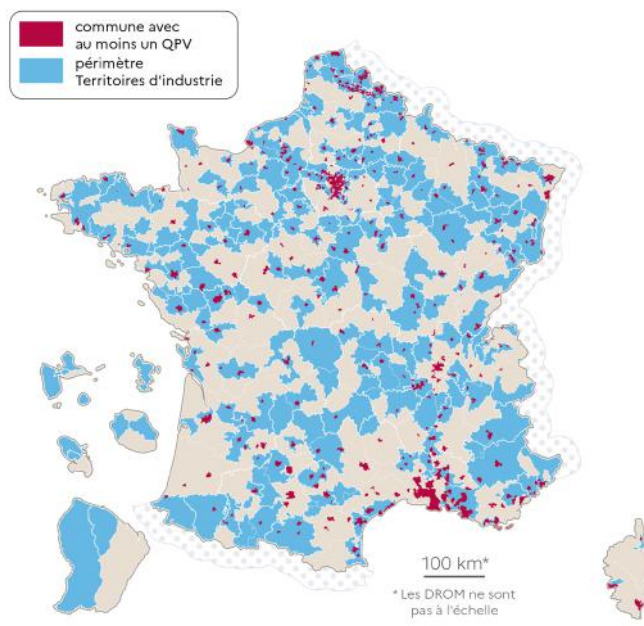
Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 • Réalisation : Cartographie ANCT 01/2024

Avenir montagnes



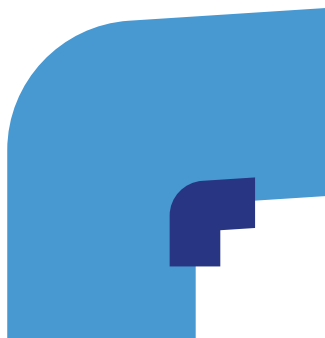
Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 • Réalisation : Cartographie ANCT 01/2024

Quartiers politique de la ville 2030



Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 • Réalisation : Cartographie ANCT 01/2024





PORTRAIT(S) DES TERRITOIRES D'INDUSTRIE

AU LANCEMENT DU TEMPS II

CONTACT

territoires-industrie@anct.gouv.fr